



PROFILER®

Fongicide systémique contre le mildiou de la vigne

Conditionnement(s)

Boîte 1.5 kg

Sac 12 kg

Fiche d'identité

Composition :

Formulation : granulés dispersibles dans l'eau

Numéro AMM : 2100181

Détenteur d'homologation : Bayer SAS
Division Crop Science - 16, rue Jean-Marie
Leclair - CS 90106 - 69266 Lyon Cedex 09
France

Substance active : fosétyl-AI
Teneur : 666.7g/kg, soit 66.67% (m/m)
Famille chimique : monoéthyl phosphites métalliques
Mode d'action : Systémie ascendante et descendante ; activité directe sur la maladie et indirecte en Stimulant les Défenses Naturelles de la plante.

Substance active : fluopicolide
Teneur : 44.4g/kg, soit 4.44% (m/m)
Famille chimique : acyl picolide
Mode d'action : Agit sur les protéines de type spectrine, qui assurent la stabilité entre la membrane et le cytosquelette des oomycètes.

Description

PROFILER® est un fongicide systémique préventif, associant le fluopicolide, nouvelle substance active issue de la recherche Bayer, et le fosétyl®-AI, Stimulateur des Défenses Naturelles de la vigne et molécule de référence dans la lutte contre le mildiou.

L'activité biologique du fluopicolide, unique parmi les autres anti-mildiou du marché, est caractérisée par une excellente efficacité préventive et une très bonne persistance d'action.

Les propriétés translaminaires et la systémie acropétale du fluopicolide, associées à la double systémie du Fosétyl®-AI permettent d'assurer une très bonne protection contre le mildiou des feuilles et grappes, ainsi que des nouvelles pousses formées après le traitement.

Préparation

Préparation de la bouillie

- remplir à moitié d'eau la cuve du pulvérisateur
- mettre l'agitation en marche et verser lentement dans la cuve la dose de PROFILER nécessaire
- terminer le remplissage de la cuve et maintenir l'agitation jusqu'à la fin de l'application

Mélanges et compatibilité

Ne pas mélanger avec des produits à base de cuivre ou des engrais foliaires contenant de l'azote. Se conformer à la réglementation concernant les mélanges.

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Précautions à prendre

Pour le stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour les animaux, et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

Mesure de protection des individus

- 1) Opérateur :
Pendant le mélange/chargement :
-Gants en nitrile certifiés EN 374-3

-Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant

-EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée

-Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3)

Pendant l'application :

Si application avec tracteur avec cabine :

-Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant

-Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine

Si application avec tracteur sans cabine :

-Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche

-Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique pendant l'application et dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :

-Gants en nitrile certifiés EN 374-3

-Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant

-EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée

-Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3)

Si utilisation d'un PULVERISATEUR A DOS:

2) Opérateur / pulvérisateur à dos :

Pendant le mélange/chargement :

-Gants en nitrile certifiés EN 374-3

-Combinaison de protection de catégorie III type 4
-Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3)

Pendant l'application :

-Combinaison de protection de catégorie III type 4 avec capuche

-Bottes de protection certifiées EN 13 832-3

-Gants en nitrile certifiés EN 374-3

-Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3)

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :

-Gants en nitrile certifiés EN 374-3

-Combinaison de protection de catégorie III type 4
-Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3) 2)

Pour l'emploi

- Eviter l'inhalation de gouttelettes de bouillie.
- Eliminer les fonds de cuve conformément à la

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.



P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer le produit ou tout autre produit contenant du fluopicolide plus d'une fois tous les ans et avant le stade BBCH 53.

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les applications par aéronef.

Délai de rentrée des travailleurs dans la zone traitée
24 heures après traitement.

Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.

- Pour les personnes chargées du balisage, le port d'un vêtement de protection est recommandé.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Information santé

Premiers secours

Conseils généraux :

S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation :

Transporter la victime à l'air frais et la coucher au calme. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : www.bayer-agri.fr et www.quickfds.com.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Point gélif : -20°C

Température maximum : 40°C

N°ONU : 3077

Important

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Toxicologie

Classement du mélange CLP

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Attention

Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
9 - Matières et objets dangereux divers	-	-
Dangereux pour l'environnement	-	-

Tableau des usages et doses autorisées

Viticulture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Vigne	Mildiou	3.0kg/ha	1 trait./an	28 à partir du stade BBCH 53	1a, 1b, 5a

Utilisé suivant les Bonnes Pratiques Agricoles et dans le respect du Délai Avant Récolte, PROFILER n'a aucune incidence sur les fermentations, et ne modifie pas les qualités organoleptiques des vins, alcools et eaux-de-vie. PROFILER peut s'utiliser sur vigne dès l'apparition des inflorescences (BBCH53)



Bayer SAS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et usages mentionnés dans le tableau des usages ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs.

Le respect des usages préconisés pour le fosétyl-AI et le fluopicolide permet de garantir une exportation sans contraintes vers les Etats-Unis et le Japon pour les vins issus de vignes traitées avec PROFILER.

1. Organismes aquatiques

1a. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

1b. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres comprenant un dispositif végétalisé permanent non traité de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les applications par aéronéf.

Le tableau ci-dessus fait apparaître les précautions à prendre pour l'environnement, fixées par l'autorisation de mise en marché de la spécialité.

Si ZNT aquatique non fixée (en l'absence sur l'étiquette de zone non traitée par rapport aux points d'eau), respecter, selon les dispositions de l'arrêté du 4 mai 2017, la valeur minimale suivante : Zone non traitée 5 mètres.

5. Eaux souterraines

5a. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer le produit ou tout autre produit contenant du fluopicolide plus d'une fois tous les ans sur la même parcelle et avant le stade de croissance BBCH 53.

Traitement

Dose(s) préconisée(s)

La dose préconisée est la dose homologuée : 3 kg/ha.

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

PROFILER s'applique préventivement à la contamination, en tenant compte des risques de mildiou signalés par les organisations professionnelles de votre zone et/ou par la modélisation avec Movida.

PROFILER est particulièrement adapté à la période de pousse active de la vigne. Il est préconisé du stade "grappes visibles" (BBCH 53) au stade fin floraison.

PROFILER est toléré par la plupart des variétés de raisin de cuve et de table < en cas de doute faire un essai préalable.

Ne pas utiliser en culture de vigne sous serre.

PROFILER est Neutre à Faiblement Toxique sur les typhlodromes *T. pyri* et *K. aberrans*.

PROFILER est autorisé pour des applications par voie aérienne

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Programme de traitement

En utilisation préventive, PROFILER assure une protection de la vigne pendant 14 jours.

Dans le cadre d'un programme avec d'autres anti-mildiou, tenir compte de la persistance d'action réelle du traitement précédent avant d'intervenir avec PROFILER.

Si un rognage est envisagé, il est préconisé de le réaliser avant le traitement.

Dans le cas où une lutte curative serait nécessaire, utiliser d'abord CASSIOPEE, VALIANT FLASH ou LEXIC FLASH avant d'effectuer votre traitement avec PROFILER. En effet, ces trois solutions sont elles aussi parfaitement adaptées aux périodes de pousse active et présentent un pouvoir de rattrapage jusqu'à 25% du cycle du mildiou (consulter les préconisations d'emploi de ces produits).

L'utilisation en traitement de rattrapage de PROFILER est à proscrire.

Il est conseillé d'alterner l'emploi de produits à base de substances actives de familles chimiques différentes et à modes d'action différents lors de la mise en oeuvre des programmes de protection de la vigne contre le mildiou.

Application (matériel, pression)

Les meilleurs résultats sont obtenus avec une pulvérisation régulière sur l'ensemble de la végétation. Traiter chaque face du rang de vigne, en veillant à assurer une bonne pénétration au coeur des ceps.

Conditions du milieu

Eviter de traiter aux heures chaudes de la journée.

Avril 2018 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : www.bayer-agri.fr

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services)



Bayer Service Infos

0 800 25 35 45 Service & appel gratuits

Bayer S.A.S.

Division Crop Science / Crop Protection

16 rue Jean-Marie Leclair

CS 90106

69266 Lyon Cedex 09

France

www.bayer-agri.fr